

LANN URVAN N° 235

janvier - février 2014

COMMUNE DE SAINT-URBAIN

Tél Mairie 02 98 25 03 04
Fax Mairie 02 98 25 03 63
Courriel saint-urbain29@wanadoo.fr
Site www.saint-urbain.com

Prochain Conseil

14 mars 18h00

Brouillard en janvier, année ensoleillée.

L'année écoulée aura vu, entre autres, la réalisation des aménagements urbains aux entrées de notre commune.

La dernière partie concernera le parking du terrain des sports et les accotements de la voie départementale.

Après de longues années d'études, notre station d'épuration (aujourd'hui gérée par la Communauté de communes) va être agrandie permettant de répondre aux normes environnementales et au développement futur de Saint-Urbain.

La modification du PLU est terminée ; l'enquête publique commencera ces jours-ci. Cette modification concernera surtout des ajustements législatifs. Les surfaces constructibles existantes sont suffisantes pour quelques années.

L'année 2014 sera une année d'élections (communale et européenne).

Au terme d'une mandature riche d'émotions, de rencontres et de réalisations, je salue l'équipe municipale qui a partagé avec moi ces 6 années au service de tous.

A vous tous, à vos proches, au nom du conseil municipal, du personnel, je vous présente mes meilleurs vœux pour 2014.

Bloavez Mad !!

Jean-Louis VIGNON



EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL N° 52 du 17 décembre 2013

Le dernier conseil municipal de l'année s'est réuni sous la présidence de Jean-Louis VIGNON pour étudier les délibérations suivantes.

Sébastien GALLET est excusé. Fanch DANTEC, excusé a donné pouvoir à Jean-Louis VIGNON.

I Convention Pôle Social

La convention a pour objet de définir les modalités de la participation des communes, afin de permettre le fonctionnement du service d'aide et d'accompagnement à domicile.

Actuellement les communes participent au prorata des services dont elles bénéficient.

Les versements des organismes sociaux sont faits avec retard, mais le service doit honorer les salaires mensuellement. Aussi, un déficit chronique s'établit.

Les communes sont sollicitées pour une avance de trésorerie qui est pour la commune de Saint-Urbain de 8 258,22 € versée par le budget du CCAS.

I Dissolution du syndicat d'électrification (SIER)

Le syndicat doit être dissous pour faire place au Syndicat départemental d'énergie du Finistère (SDEF).

La commune donne son accord pour un transfert des actifs et des passifs du SIER au syndicat départemental.

III Convention d'assistance technique avec VEOLIA

Cette convention a pour objet de définir les conditions techniques, administratives et financières dans lesquelles VEOLIA apporte son assistance technique à la collectivité et une mise à disposition du service d'astreinte sur le service de production et de distribution de l'eau potable.

Le Maire indique que la gestion de l'eau est toujours maintenue en régie et que cette convention est destinée à répondre à des pannes ponctuelles notamment arrivant le week-end.

Le conseil approuve à l'unanimité.

IV Tarifs communaux

Certains tarifs communaux augmentent au rythme de l'inflation (0,8%) en 2014 (voir page 5 pour le détail).

Le principe de la progressivité des tarifs d'eau est maintenu, et le prix de l'abonnement est inchangé.

V En bref

Ouverture de poste : Luc ABIVEN, agent communal, a souhaité intégrer un autre poste au sein de Brest Métropole Océane. Le conseil autorise le maire à recruter un nouvel agent. Le conseil salue le travail effectué par Luc ABIVEN au sein de la commune et lui souhaite une bonne continuation.

Rythmes scolaires : un nouveau questionnaire sera envoyé aux parents pour sondage.

PLU : des réunions publiques explicatives ont eu lieu, et les documents ont été envoyés aux organismes associés pour avis.

Une réunion publique finale aura lieu, puis un vote au conseil municipal.

EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL N° 53 du 23 janvier 2014

Jean Louis VIGNON, maire, a présidé le 53^e conseil municipal de la mandature. A l'ordre du jour, l'étude de faisabilité de la garderie-bibliothèque et des délibérations générales.

Sébastien GALLET est absent. Jacques BEAUCHAMP et Yvon LE BRAS, excusés, ont donné pouvoir respectivement à Messieurs POUPON et VIGNON.

I Étude de faisabilité

8 cabinets d'étude ont répondu à l'étude de faisabilité sur le pôle scolaire et culturel pour des honoraires allant de 5 990 € à 17 700 €.

Après examen des candidatures, le conseil choisit l'Atelier 3 architectes pour la somme de 5 990 € HT.

Il aura comme mission de proposer des pistes d'évolution de l'espace en cours d'acquisition par la commune. L'étape suivante pourrait être le choix d'un architecte.

II Personnel

Le conseil vote favorablement le passage de Laurence NOEL et Philippe SIMON au grade d'adjoint technique principal 2^e classe.

Désormais François ROMEUR sera le coordinateur des agents techniques. Le conseil accorde au maire l'autorisation de recruter un agent en remplacement de Luc ABIVEN.

III En bref

Finances : le budget 2013 était basé sur un emprunt théorique de 250 000 €. Le conseil vote l'autorisation d'un prêt au CMB sur 15 ans au taux fixe de 3,55 %.

Achat de terrain : le terrain jouxtant la station d'épuration et le lotissement Roland Doré (environ 1,2 ha) sera acheté sur le budget d'eau pour la protection du captage.

Rythmes scolaires : Les élus prennent connaissance des réponses du questionnaire sur les rythmes scolaires, qui pourront nourrir la réflexion sur leurs mises en place à la rentrée prochaine.

Conteneurs collectifs verre : 2 bacs vont être déposés à Kerdostin/Penhep et sur le parking de la salle Ty Kreis-Ker (voir page 16).

*Tous les conseils municipaux se déroulent en public.
Les comptes-rendus sont consultables dans leur intégralité à la mairie
ou sur le site Internet de la commune*

INFORMATIONS MUNICIPALES - Keleier ar Gumun



ÉTAT CIVIL

Naissances

Le 21 décembre est née à Landerneau, **Gabrielle ROBINSON**, domiciliée 95 rue Kastel Dour.

Le 5 janvier est né à Brest, **Ewenn MOIRE**, domicilié 6 résidence Rurale.



SPAC

Communiqué du Service Public d'Assainissement Collectif (S.P.A.C.)
Tél. 02 98 85 49 66 - spac.cc@pays-landerneau-daoulas.fr

Pour toute demande de raccordement au réseau d'assainissement collectif :

- complétez le formulaire de demande de pose de branchement et envoyez-le au SPAC en précisant la parcelle cadastrale concernée (pour les constructions neuves : accompagnez ce formulaire du plan de masse et de l'arrêté d'accord de permis de construire).

- à réception de ces documents, le SPAC vous adressera un devis de branchement.
- l'intervention de l'équipe technique ne pourra être programmée que 15 jours ouvrables, au plus tôt, après réception du devis accepté.
- après réalisation de la pose de siphon, le Trésor public procédera à la facturation.
- en phase finale des travaux de raccordement de l'habitation à ce siphon, merci de contacter le SPAC 48h à l'avance afin de procéder au contrôle obligatoire de mise en service avant remblaiement (contrôle gratuit si tranchées effectivement ouvertes).

A toutes fins utiles :

Retrouvez les délibérations tarifaires, le formulaire de demande de branchement, etc. sur : <http://www.pays-landerneau-daoulas.fr>, onglet : ENVIRONNEMENT, rubrique : SPAC

Demande de subvention dans le cadre d'un raccordement au réseau d'assainissement collectif :

Besoin d'un appui administratif et technique pour l'élaboration et le suivi des dossiers de demande de subvention (attribuée en fonction des ressources) ? Contactez : CITEMETRIE au 02 98 43 99 65.

Le S.P.A.C. vous informe également que :

Notre équipe de techniciens intervient auprès des usagers de la Communauté de communes pour les prestations suivantes :

- contrôle d'assainissement obligatoire dans le cadre de toute vente immobilière,
- débouchage du réseau d'eaux usées en partie publique du branchement (n° d'astreinte pour toute intervention de débouchage en dehors des heures ouvrables : 06 11 74 64 98).

Contrôles et débouchages (entre habitation et siphon inclus) sont facturés par le Trésor public ; les tarifs sont délibérés, chaque fin d'année pour l'année suivante, lors du Conseil communautaire de décembre.



PETITES ANNONCES

LE MOAN Angélique, **assistante maternelle**, aura 2 places disponibles à partir de septembre. Tel : 02 98 21 46 37.

Donne chien cane corso LOF confirmé de 3,5 ans. Tel : 06 67 94 44 79.

Infos Pratiques

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

Depuis le 1^{er} janvier 2014, la durée de validité des cartes d'identité délivrées aux personnes majeures **est prolongée de 10 à 15 ans** (décret n° 2013-1188 du 18 décembre 2013). Cette prolongation ne s'applique qu'aux cartes d'identité délivrées à partir du 1^{er} janvier 2004. Pour les personnes mineures à la date de délivrance de la carte d'identité, la durée de validité reste limitée à 10 ans.

Pour vous rendre dans un pays acceptant une carte d'identité comme document de circulation transfrontalière (à la place d'un passeport) et que la date de validité est expirée, vous devez télécharger une fiche d'information pour prouver sa date de prolongation sur le site : <http://www.interieur.gouv.fr/Actualites/L-actu-du-Ministere/Duree-de-validite-de-la-CNI>.

En choisissant le pays, vous obtiendrez la fiche correspondante en français et dans la langue du pays de destination.

NUMÉROS UTILES

- Police 17
- Pompiers 18
- Samu 15 ou 112
- Pharmacie de garde .. 32 37
- Médecin.....02 98 25 02 37
- Kiné.....02 98 25 06 55
- Cabinet infirmier.....02 98 25 07 21
- Pôle social02 98 25 84 23
(SSIAD et aide à domicile)
- Assistante sociale02 98 85 95 57
(Mme LE QUÉRÉ)
- RPAM.....02 98 25 87 26
- Taxi06 99 44 56 66



HORAIRE MAIRIE :

Lundi : 8h45-12h15 / 13h30-17h30
Mardi : 8h45-12h15 / 13h30-18h30
Jeudi : 8h45-12h15 / 13h30-17h30
Vendredi : 8h45-12h15 / 13h30-17h30
Samedi : 8h45-12h15

CALENDRIER DE COLLECTE

Déchets ménagers	Recyclables
Mercredi 12 février	Mercredi 5 février
Mercredi 26 février	Mercredi 19 février
Mercredi 12 mars	Mercredi 5 mars



Les prochaines élections municipales auront lieu les dimanches 23 et 30 mars 2014.

Le décret n° 2013-938 du 18 octobre 2013 d'application de la loi n° 2013-403 du 17 mai 2013 induit des changements dans cette élection, dont les plus importants pour notre commune sont :

- l'application du scrutin de liste : initialement appliqué aux communes de plus de 3500 habitants, il est abaissé aux communes de 1000 habitants et plus ;
- l'élection des conseillers communautaires en même temps que l'élection des conseillers municipaux ;
- la modification du nombre de conseillers municipaux à élire : 19 pour une commune de plus de 1500 habitants (15 conseillers élus en 2008, car la commune comptait moins de 1500 habitants).

La population à retenir pour ces élections est la population municipale en vigueur au 1^{er} janvier 2014 qui est de 1 528 habitants à Saint-Urbain.

L'élection des conseillers municipaux

Jusqu'aux dernières élections, à Saint-Urbain (commune de moins de 3500 habitants), les électeurs pouvaient rayer des noms sur une liste, en ajouter, panacher des noms de plusieurs listes... De plus, les listes pouvaient ne pas être complètes. **Cette pratique n'est plus possible dans les communes de plus de 1000 habitants.** Les électeurs **doivent** mettre dans l'enveloppe **un seul bulletin de vote, sans rature ni ajout de nom**, sous peine d'être déclaré nul. Par ailleurs, chaque liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe et chaque liste doit être complète. Pour notre commune, dépassant les 1500 habitants, elle doit compter 19 noms.

L'élection des conseillers communautaires

Jusqu'aux dernières élections, les conseillers communautaires étaient élus par le conseil municipal. Aux prochaines élections, ils seront élus par les électeurs. Le bulletin de vote comportera deux listes : une liste pour les conseillers municipaux et une liste pour les conseillers communautaires. Saint-Urbain n'a qu'un seul représentant à la Communauté de communes. Cette liste devra comporter deux noms (le représentant et son suppléant de même sexe). Aucune rature ni surcharge ne doit apparaître sur le bulletin, sous peine de nullité.

Les conseillers municipaux et communautaires sont élus pour 6 ans.

Conditions pour pouvoir voter

Pour voter, tous les électeurs, et cela dans toutes les communes, quel que soit le nombre d'habitants, devront présenter à la fois leur **CARTE D'ÉLECTEUR ET UN TITRE D'IDENTITÉ**. Les modalités de vote par procuration sont identiques à celles des élections précédentes.

Le scrutin de liste : élection proportionnelle avec prime majoritaire

Le dépouillement sera plus simple puisqu'il se fera en comptant le nombre de bulletins de chaque liste et non plus le nombre de voix de chaque candidat.

Par contre la détermination des élus est plus compliquée. La moitié des sièges à pourvoir est attribuée à la liste qui a recueilli la majorité absolue des suffrages exprimés. Les autres sièges sont répartis à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne. Si aucune liste n'obtient la majorité absolue, un second tour est nécessaire. Les listes n'ayant pas obtenu au moins 5% des suffrages exprimés ne sont pas admises à la répartition des sièges, quel que soit le tour.

Communiqués de la mairie

TRAVAUX SUR RD47

Vous avez pu constater des difficultés de circulation sur la route du Stum en sortant du bourg en direction de Dirinon.

Ces travaux seront terminés à la fin de ce mois de janvier, du moins pour la partie « circulation ».

Les marquages seront effectués dès que la route sera sèche. Ces marquages seront faits en résine et non pas en simple peinture afin de durer plus longtemps.

Cette zone sera ensuite plantée d'arbres et de haies avant le printemps.

Les conditions de circulations seront également restreintes lors de cette période de travaux de quelques jours.

LES LUNDIS DE LA SANTÉ

Conférence de 18h30 à 20h - Amphis 500 et 600
Fac de droit d'économie et de gestion.
12 rue de Kergoat à Brest

Lundi 24 février
La médecine prédictive

Renseignements : 02 98 00 84 80

<http://www.club-brest.fr/medecine>

<http://www.forumsantebrest.net>

RELAIS TRAVAIL PROPOSE :

- Travaux de jardin (tonte, taille de haie...)
- Ménage, repassage
- Réparations simples
- Manutention (petit déménagement)
- Peinture, tapisserie
- Nettoyage de sépultures
- Réfection de volets, barrières...
- Garde d'enfants (+ de 3 ans)

Les services de Relais-Travail - 1 bis rue Gaston de l'Hôpital - 29800 Landerneau
relais.travail-landerneau@wanadoo.fr

A votre disposition pour toute estimation, nous contacter au : 02 98 21 70 44

Demande en ligne sur :

www.relaistravail29.com

*Le prochain bulletin paraîtra en mars, veuillez déposer vos annonces en mairie (possibilité de déposer dans la boîte aux lettres ou de transmettre par courriel) pour le 1^{er} mars dernier délai.
Merci.*

INFORMATIONS MUNICIPALES - Keleier ar Gumun

€ TARIFS COMMUNAUX 2014

Cantine - Garderie	tarif en €
Garderie (heure)	2,16 €
Garderie (1/2 tarif pour 3 ^e enfant)	1,08 €
Goûter garderie	0,59 €
Collation maternelle (trimestre)	10,40 €
Coût panier (droit de place)	1,45 €
Eau	tarif en €
Abonnement	48,00 €
0 à 30 m ³	0,485 €
31 à 150 m ³	1,01 €
151 à 250m ³	1,11 €
> 251 m ³	0,678 €
Forfait branchement	550,00 €
Ouverture / Fermeture de compteur	10,00 €
Cimetière	tarif en €
15 ans (2m ²)	108,00 €
15 ans (4m ²)	216,00 €
30 ans (2m ²)	130,00 €
30 ans (4m ²)	260,00 €
50 ans (2m ²)	390,00 €
50 ans (4m ²)	773,00 €
Caveaux 6 places hors concession	1 800,00 €
Caveaux 4 places hors concession	1 555,00 €
Mini concession 15 ans	785,00 €
Mini concession 30 ans	1 030,00 €
Columbarium 15 ans	625,00 €
Columbarium 30 ans	920,00 €
Jardin du souvenir	tarif en €
Dispersion des cendres	30,00 €
Pose de plaque pour 15 ans	100,00 €

Divers	tarif en €	
Fax (5 feuilles) Finistère / France	1,50 €	
Étranger	2,00 €	
Photocopie	0,15 €	
Location remorque	40,00 €	
Appartements	tarif en €	
Loyer appartement	272,00 €	
Loyer salon coiffure	268,00 €	
Location salle du bas Ty An Holl *	tarif en €	
Apéritif, goûter, réunion	56,00 €	
Repas ou autre (incluant la soirée)	110,00 €	
Allée de boules journée	8,00 €	
Allée de boules pour 2 h	4,00 €	
Location Ty Kreis-Ker*	Contribuables / asso. extérieures	Commerçants et sociétés privées
Salle A + local service	220,00 €	277,00 €
Chauffage A	6,00 €	6,00 €
Salle B	45,00 €	54,00 €
Salle C + local service	69,00 €	83,00 €
Chauffage B ou C	3,00 €	3,00 €
Toutes les salles	305,00 €	384,00 €
1 table + 4 chaises	5,00 €	/
1 grande table + 8 chaises	8,00 €	/
1 table seule	2,90 €	/
4 chaises	2,90 €	/
Location lave vaisselle	15,00 €	15,00 €

* en cas de non propreté, tarif horaire de nettoyage : 30 €

BILAN 2013

Environnement : contrat avec l'ONF pour la gestion des bois communaux. Un bilan de la charte de développement durable est dressé.

Intercommunalité : Création des centres locaux d'information et de coordination (CLIC).

École : Report de la semaine de 4 jours et demi à 2014. Réflexions sur la mise en place des rythmes scolaires et d'un projet d'extension de l'école, avec un pôle garderie et bibliothèque.

202 élèves fréquentent l'école en septembre 2013.

Jeunesse : élection d'un nouveau conseil des jeunes (CMJ).

Voirie : réfection de l'allée de Pen ar Valy et de la RD47. Extension de l'éclairage public à Créac'h Balbé, Ty Rhu et Pen ar Valy. Busages et travaux pour éviter des inondations du type de celles de novembre 2012. Effacement des réseaux sur la RD47.

Urbanisme : 3 permis de construire pour maisons neuves. Une révision du Plan Local d'Urbanisme est menée par une stagiaire.

Budget/fiscalité : maintien des taux communaux. Le pourcentage de la dette est à 23,2%.

Assainissement : au 1^{er} janvier, l'assainissement devient une compétence communautaire. Une étude sur le schéma d'eaux pluviales est en cours.

Patrimoine : étude de la sauvegarde du Kanndi de Penbran. Édition d'un topoguide par le groupe de travail « Partages » issu d'une commission de la charte de développement durable (voir page 12). Réfection du clavaire de Croas Madec.

Eau : Mise en place des tarifs progressifs de l'eau. Détection d'une légère pollution provoquée par un dérivé du dichlobénil, et mise en place d'une solution pour garantir une eau de qualité. Mise en place d'un règlement du service d'eau potable.

Personnel : Intégration au poste d'accueil de Mme BENABDERRAHMANE après un contrat CAE. Création d'un poste en emploi d'avenir pour les espaces verts ; M. Sacha DANLOT est recruté.

INFORMATIONS MUNICIPALES - Keleier ar Gumun

ÉTAT CIVIL 2013



**Naissances
2013**

Date	Nom de famille	Prénom	Adr postale (rés.)	Sexe
2 janvier	LAMEZEC	Paol	GUERN AR C HOADIC	M
16 janvier	LE GRALL	Annalyne	2 VENELLE BLANCHE	F
14 février	LE ROUX	Ely	20 ALLEE DE BALANEC	M
18 mars	KERVEVAN	Maëlig	639 ROUTE DE KERDOSTIN	M
10 avril	SÉVEN LE SÉNÉCHAL	Faustine	4 HAMEAU DE KERDOSTIN	F
11 avril	MESGUEN	Nathaël	9 RESIDENCE TY GROAS	M
24 avril	NOLENT	Mélody	90 ROUTE DE LANDERNEAU	F
4 mai	SURREL	Gianni	125 RESIDENCE LA CROIX	M
7 mai	KERNINON	Mélvyn	1 BIS PARK NEVEZ	M
4 juin	JOUANNY TREMEL	Célia	KERSULEC	F
12 juin	CARNEIRO DO ONTEIRO SALAÛN	Ninon	16 ALLEE DE BALANEC	F
25 juin	ORIGAL	Gabrielle	65 RUE DE LA FORGE	F
9 juillet	LEON	Enora	95 RUE DES PRAIRIES	M
26 juillet	GEULIN LOEVENBRUCK	Eolie	15 ALLEE DE BALANEC	F
31 juillet	MARREC	Anaïs	14 D ALLEE DE PEN AR VALY	F
20 août	CAMUS	Mahie	4 LOTISSEMENT TY RHU	F
22 août	MORIN	Enzo	2 LOTISSEMENT TY RHU	M
13 septembre	LE NEÛN	Louise	24 ALLEE DE BALANEC	F
16 septembre	FABULET	Erell	350 ROUTE DE KERHUEL	F
2 octobre	SÉNÉ	Manoé	8 RESIDENCE TY GUEN	M
2 octobre	SÉNÉ	Valentin	8 RESIDENCE TY GUEN	M
21 décembre	ROBINSON	Gabrielle	95 RUE KASTEL DOUR	F



**Mariages
2013**

Date	Nom et Prénom de l'époux	Nom et Prénom de l'épouse
18 mai	KERBRAT Vincent	PÉRÈS Gaëlle
7 septembre	COULOIGNER Marc	LE GOFF Laëtitia
19 octobre	MERCIER Franck	RANNOU Catherine



**Décès
2013**

Date	Nom	Prénoms
25 avril	LE GALL épouse GUENNOC	Léontine, Marie Jeannie
30 mai	JÉZÉQUEL	Francis, Marie



En 2013, le ralentissement des constructions, sur notre commune, observé en 2012 s'est confirmé, avec seulement trois constructions de maisons neuves. Ces trois maisons sont de style contemporain, confirmant l'attrait vers ces formes simples et modernes.



Les nouvelles constructions se sont faites soit sur une division de terrain de quelques lots déjà engagé en 2012 (Kersulec), soit sur des divisions individuelles de terrain.

Cette « pause » dans le développement de la commune est sans doute principalement liée à l'absence de nouveaux lotissements importants sur la commune. Elle permet de finaliser l'intégration des derniers lotissements et de leurs habitants.

Le nombre global de permis de construire est également en baisse avec 15 permis déposés (contre 21 en 2012). Comme les années précédentes on y retrouve un panel de garages, vérandas et extensions.

Il faut rappeler qu'un certain nombre de constructions qui entraient dans le cadre du permis de construire, ne demande plus aujourd'hui qu'une « déclaration préalable ». C'est le cas par exemple de la plupart des vérandas (5/6) construites en 2012 et de tous les nouveaux abris de jardin (5).

La pose de panneaux photovoltaïques reste active sur la commune avec 3 nouvelles installations.



L'aménagement de notre commune a vu également le lancement de différents chantiers en 2013 ; ainsi dans le prolongement des travaux réalisés sur la voie romaine, les travaux de réaménagement de l'entrée du bourg (RD47/résidence rurale) ont débuté.

La dernière phase de ce projet qui avait été retenu dans le cadre du programme EcoFaur de la région Bretagne, consistera dans le réaménagement du parking du plateau sportif.



L'année 2014 devrait voir l'adoption des modifications annoncées de notre PLU qui régit les règles d'urbanisation de la commune. Le nouveau document se veut surtout plus clair et conforme aux tendances actuelles de l'urbanisme et à la prise en compte de notre environnement.

Certaines règles concernant l'implantation des constructions ou encore les « clôtures » sont précisées et parfois assouplies tout en ayant une attention sur la préservation du cadre paysager.

Concernant les « zones urbanisables », les modifications proposées pour notre PLU devraient entraîner le déblocage d'un ou deux projets à court terme, représentant entre 15 et 20 maisons. Ces nouveaux lotissements devront correspondre aux « orientations d'aménagement » définies dans le PLU, qui prévoit notamment des densités légèrement plus fortes (autour de 15 logements par hectare) que celles appliquées jusqu'ici (conformément au SCOT du pays de Brest).

L'évolution du nombre de constructions au sein de la zone urbanisée (division de terrains) est, elle, plus difficile à prévoir. Ces divisions qui ont lieu souvent dans ou à proximité du bourg vont dans le sens d'une densification (toute relative) des zones urbanisées, nécessaire à un développement durable de notre territoire. En effet elles évitent la conversion d'espaces agricoles ou naturels en zones urbanisées.

Dans les semaines à venir, le PLU fera l'objet d'une enquête publique qui permettra à chacun d'en prendre connaissance et de faire des remarques.

S. GALLET, conseiller délégué à l'urbanisme



Maison des Services Publics LANDERNEAU
59 rue de Brest - 02 98 21 37 67

Structures hébergées

POLE EMPLOI	MISSION LOCALE
PLIE	SATO INTERIM
CIO	SAFER
CAF	ADMR

PORTAGE A DOMICILE SIVURIC

6 rue Jacques Dubois à Daoulas
Courriel : sivuric@wanadoo.fr - Tél : 02 98 25 80 00
Pour toutes personnes : âgées, handicapées ou convalescentes, souffrant de fatigue physique ou de retour à domicile après hospitalisation.

EHPAD

Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes 4 rue Jacques Dubois à Daoulas
02 98 25 94 00. Du lundi au vendredi de 8 h à 19 h et le samedi de 9 h à 14h.

Pour tous renseignements administratifs, vous pouvez vous connecter sur le site internet : service-public.fr
Ou par téléphone « Allo service public » au 39 39 (service payant).

LE DEFENSEUR DES DROITS

M. Jean APPERE - jean.appere@defenseurdesdroits.fr
Sous-préfecture de Brest, 3 rue Parmentier
02 98 00 97 00

Mercredi et jeudi matin sur rendez-vous.

Au PIMM'S, mairie de quartier de l'Europe
31 rue Saint Jacques à Brest - 02 98 41 00 66

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30 . www.brest.caf.fr

ASSISTANTE SOCIALE

Prendre rendez-vous au Centre Départemental d'Action Sociale de Landerneau (CDAS) - 20 rue Amédée Belhommet - 02 98 85 35 33. Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE

Permanence de puéricultrice sur rendez-vous.
Tél. 02 98 85 95 57 CDAS de Landerneau (voir assistante sociale ci-dessus).

CELLULE RMI

Direction de l'insertion, du logement et de l'action sociale - Cité administrative Ty Nay 29196 QUIMPER cedex
Tél : 02 98 76 20 20

SECOURS POPULAIRE DE DAOULAS

Le mardi de 9h30 à 11h30 et le mercredi de 13h30 à 16h
Secours Populaire 3 bis route de la Gare 29460 DAOULAS
Pour plus de renseignements, contactez l'association au 02 98 25 92 20.

ADMR DIRINON

Zac de Lannuzel à DIRINON.
Tel : 02 98 07 34 85. Courriel : dirinon@asso-admr29.fr

POLE SOCIAL

Place St Yves à Daoulas.
Tél 02 98 25 84 23.

MAISON POUR TOUS
CENTRE SOCIAL de Landerneau
Place François Mitterrand (face à la gare)
02 98 21 53 94

PERMANENCES accès libre
*Ouverture tous les jours de 9h à 12h30
et de 13h30 à 18h30 (9h-12h30 le samedi)*

ALNITAK Club d'astronomie 02 98 21 53 94.
<http://astrosurf.com/alnitak/index.html>

AMITIES BAM BRETAGNE Informations sur le tiers monde. 02 98 21 68 00.

ARZ AL LOAR Promotion peintures/sculptures amateurs. 02 98 85 39 50.

BRIDGE CLUB Organisation de tournois le mardi de 20h à minuit et le vendredi de 14h à 18h.

ALCOOL ASSISTANCE CROIX D'OR Prévention et aide aux personnes en difficulté avec l'alcool. 02 98 21 49 26.

CRESUS Aide aux personnes en surendettement. 06 15 86 66 94. <http://www.cresus-bretagne.fr/index.php>

ÉLÉMENT TERRE/ ÉLÉMENT AIR Apprentissage et pratique des danses et percussions africaines 02 98 07 00 01. <http://associationdanse.free.fr>

ÉMERGENCE 2000 Apprendre la détente, vaincre le stress par la sophrologie. 02 98 07 11 21.

ESSOR Vous aide au montage de dossiers administratifs : le samedi de 9 h à 11 h à la MPT/CS. 02 98 21 53 94.

FNATH Recueille les revendications des personnes handicapées, victimes du travail ou de la vie : le mercredi matin. 06 32 31 52 66. <http://www.fnath.org>

GEA TEMPS LIBRE Propose des activités physiques et d'entretien. 02 98 21 69 48.

LA MAIN VERTE Gère les jardins familiaux. 02 98 21 53 94.

LANGAZEL Gestion des espaces naturels et éducation à l'environnement. 02 98 20 90 80.

LE DÉFI LANDERNEEN Opérations de prévention. 02 98 85 33 90.

MAIS, QU'EST-CE-QUE TU FABRIQUES ?
Association d'éducation à l'environnement. 02 98 21 51 62. <http://www.fabrikasso.infini.fr/>

PHILATELORN Rencontres et initiation à la philatélie. 02 98 85 06 37.

RELAIS TRAVAIL Mise à disposition de demandeurs d'emploi. 02 98 21 76 76.

TREZERIEN Association pour la santé du secteur 13. 02 98 21 80 40.

VIE LIBRE Guérison, réinsertion et promotion des malades alcooliques. 02 98 25 12 55 ou 02 98 25 11 58. <http://www.vielibre.org>

INFORMATIONS MUNICIPALES - Keleier ar Gumun

ARTISANS, COMMERÇANTS, SANTÉ

Professions de santé



Médecin : DOUDARD LEON : **02 98 25 02 37**, 40 rue de la Forge

Infirmiers : CABINET INFIRMIER : **02 98 25 07 21**, 20 rue de la Fontaine

Kinésithérapeute : LEMIEGRE PERROT GWENAELLE : **02 98 25 06 55**, 25, rue de la fontaine

Artisans commerçants

Arboriste-grimpeur-Elagueur : BRETON PASCAL : **02 98 25 04 14**, Guern ar C'Hoadic

Dessinateur de jardin : La touche verte. MOULLEC THOMAS : 07 81 62 86 06,
latoucheverte29@gmail.com

Electriciten : CADIOU JEROME : **02 98 25 03 97**, zone artisanale de Bellevue
www.jo-cadiou-electricite.com

Electricien : LE MOAN CLAUDE : **02 98 25 07 53**, 140 impasse des chênes **06 07 22 63 94**

Motorisation ; volets ; fenêtres ; portes et portails...: FETIS : **02 98 25 07 14**, résidence Kerdostin

Menuiserie-Charpente : LE MENN MICHAEL : **02 98 25 00 78**, 40 allée des Noisetiers
www.menuiserielemenn.com

Menuiserie : Ty Gwen Agencement - TISSIER GWENAEL : **02 98 25 06 04**, 60 rue de la forge

Menuiserie : Dantec Construction - AUDOUARD ERWAN : **02 98 25 03 37**, ZAD Bellevue

Plombier/chauffage sanitaire : BIHAN HERVE : **02 98 25 04 60**, 185 route d'Irvillac

Travaux Bâtiments : L'HOSTIS SERGE : **02 98 25 02 40** www.menuiserie-charpente-lhostis.com

Petite maçonnerie, rénovation, carrelage,... : BRIGANTI STEPHANE : **02 98 02 28 66**, 230 route d'Irvillac

Maçonnerie, carrelage, plâtre,... : MOUTINHO Domingos. **02 98 47 08 97**, 370 route d'Irvillac
www.moutinho-domingos.com

Peinture Décoration : MERCIER GILBERT : **02 98 25 03 22**, 25 Pen An Dorguen

La Chenille Multi-Services : Entretien du jardin, de la maison, services divers. **02 98 25 01 20** ou
06 85 67 17 90 - Courriel : lachenillemultiservices@orange.fr

Couleur de jardin : conception et réalisation de votre jardin - Florence LE BOT. **06 13 93 37 68**.

Bar Alimentation : P'TIT BOUCHON : **02 98 25 00 00**, 5, Place de l'église

Société Billant : Vente de Pommes de Terre : **02 98 25 00 11**, Quillec

Garage : L'HER NICOLAS : **02 98 25 03 99**, 165, Rte de Landerneau

Taxi (transport médical assis, enfants) : KERNEIS VERONIQUE : **06 99 44 56 66**, Bourg

Golf, Restaurant : GOLF IROISE : **02 98 85 16 17**, Lann Rohou

Coiffure/Esthétique: FLORENCE COIFFURE : **02 98 25 01 39**, 200 place de la mairie

Coiffure à domicile (homme/femme/enfant) et retouche vêtements : Clara LE PAPE :
02 98 21 75 61 ou **06 21 31 03 08**.

EOG Production : KERDONCUFF ALAIN : **02 98 25 03 75**, Penhep

Transporteur : CORRE ANDRÉ : **02 98 25 02 57**, Runaher

Transporteur : PELÉ PATRICK : **02 98 25 04 12**, ZAD Bellevue



TOUS LES MERCREDIS de 9h à 12h. Marché place de la mairie.
Vous y trouverez du poisson, des légumes, du miel, ...

CULTURE

Les poquelins de Lannurvan

Contact : Mme Amélie MOAL 02 98 25 04 55

Activité : Initier les enfants et adolescents aux activités de théâtre.

Livre échange (bibliothèque)

Contact : Mme Eliane LE BERRE 02 98 25 01 12

Activité : Donner le goût de la lecture aux petits et prêter des livres et des BD à tous les adhérents.

P'tit ciné

Contact : Mme Anne-Marie GOURMELON 02 98 25 01 61

Activité : Proposer aux enfants de 3 à 12 ans et aux adolescents, la découverte du cinéma dans une vraie salle pour y découvrir des films, en sortie nationale la plupart du temps.

DIVERS

Amis de Trévarn et du patrimoine

Contact : M. Jean-Luc RICHARD 02 98 25 01 71

Activité : Sauvegarder et entretenir la chapelle de Trévarn et plus généralement le patrimoine sous toutes ses formes.

Anciens combattants

Contact : M. François PREDOUR 02 98 25 03 57

Activité : Commémorer les grands conflits et porter la mémoire des combattants de la paix

Association Naturiste Finistérienne

Contact : infos@anf29.org

Activité : Promouvoir le naturisme et proposer diverses activités.

Association paroissiale

Contact : Marie Dominique Salaün 02 98 25 80 47

Activité : S'occuper de la paroisse et de la vie catholique sur le canton.

HUMANITAIRE

Fleur du Mékong

Contact : Mme Katia KERZAON 02 98 25 03 85

Activité : Aider l'enfance en difficulté dans le Delta du Mékong au Sud du pays.

Solidarité Enfants du Monde

Contact : Mme Virginie PORHIEL 02 98 25 98 77

Activité : Améliorer le quotidien des enfants à travers le monde en agissant dans les domaines de l'alimentaire, de l'éducatif, du sanitaire.

LOISIR / ANIMATION

Anches et cordes

Contact : M. Jacques BEAUCHAMP 02 98 25 02 42

Activité : Apprendre les musiques traditionnelles avec des professeurs passionnés.

Animation école

Contact : Mme Marie-Pierre GEULIN--LOEVENBRUCK
06 10 55 94 85

Activité : Aider à faire de l'école un lieu vivant, animé en récoltant des fonds qui servent à financer les différents projets de l'école : sorties au théâtre, cinéma, expositions, spectacles de marionnettes, voyage de fin d'année, etc...

Club de bricolage

Contact : Mme Odile THOMAS 02 98 25 02 22

Activité : Apprendre le dessin et le bricolage aux enfants et aux adultes.

Comité d'animation

Contact : Mme Irène DAYOU 06 59 69 04 88.

Activité : Organiser des événements festifs sur la commune tout au long de l'année.

Des idées et des mains

Contact : Mme Alice LE VOUREC'H 02 98 25 01 72

Activité : S'initier aux loisirs créatifs (peintures diverses, cartonnage, mosaïque et autres), dans une ambiance d'échange et de convivialité.

Lannur'danse

Contact : Mme Anne-Marie DANTEC 02 98 25 02 44

Activité : Apprendre les danses traditionnelles bretonnes et découvrir d'autres danses régionales et étrangères.

SCRAP à Lannurvan

Contact : Mme Nathalie ABIVEN 02 98 25 04 55

Activité : S'initier au scrapbooking pour mettre en valeur vos photographies.

Tous Ensemble

Contact : Mme Jeannine COLIN 02 98 25 07 51

Activité : Se divertir dans divers loisirs et s'initier à l'informatique.

Café jardin

Contact : M. Franch DANTEC 02 98 25 07 23

Activité : échanges autour des pratiques de jardinage respectueuses de l'environnement.

SPORTS

Association de chasse « La Saint-Urbannaise »

Contact : Francis MADEC 02 98 25 00 75

Activité : Pratiquer la chasse sur la commune.

Entente sportive de la Mignonne

Contact : M. Olivier MOAL 06 60 70 46 47.

Activité : pratique du football au sein du club local issu de la fusion des clubs d'Irvillac et de Saint-Urbain.

Les cavaliers du plateau

Contact : M. Gérard Le ROY 02 98 85 00 49

Activité : Favoriser la pratique de l'équitation de loisir sous toutes ses formes.

Naturvan

Contact : M. Gwénaél COSTIOU 06 64 80 59 73

Activité : Pratiquer différentes activités sportives telles que la course à pied, les randonnées, le VTT. Des activités spécifiques sont aussi réservées aux enfants de 6 à 10 ans au sein de la section TOUCH'ATOUT.

Tennis de table

Contact : M. Claude Mazéas 02 98 25 03 31

Activité : Pratiquer le tennis de table dans une ambiance conviviale en loisir ou en compétition.

Trévian Auto Sport

Contact : M. Jean-Marc BOUSSARD 02 98 25 02 64

Activité : Pratiquer les activités se rattachant aux sports mécaniques.



Assemblée générale du 19 décembre 2013

Hier « aînés ruraux » à consonance péjorative, notre fédération nationale a pris le nom de « Génération Mouvement des aînés ruraux ». Décliné en association à Saint-Urbain nous avons anticipé ce changement d'appellation en nous désignant « tous ensemble », plus rassembleur, en 2012.

Avec 107 adhérents aujourd'hui contre 94 fin 2012, le club a diversifié ses activités. Randonnées, informatique, gymnastique, sorties interclubs, repas et festivités diverses, jeu « le savez-vous » sont venus s'ajouter aux classiques parties de dominos, boules, et cartes. La dernière nouveauté est l'atelier piscine aux « pâquerettes ».

La formation en informatique permet déjà à 65 d'entre nous de communiquer via Internet.

Un bilan financier équilibré nous permet d'envisager de nouveaux projets : anglais, jeux de société, visites d'entreprises ou d'installations...

Venez nous rejoindre avec vos idées et vos souhaits, pour *tous ensemble* partager de bons moments et assurer la relève.

Conseil d'administration du 8 janvier 2014

Première réunion du nouveau conseil d'administration avec à l'ordre du jour l'élection du nouveau bureau : on remarquera que la parité est respectée mais que ces dames sont toujours bien "encadrées"...

- Présidente : Jeannine COLIN (4^e à gauche), en remplacement de Maria MARCHALAND qui après 9 ans au conseil dont 4 années comme présidente passe le relais. Merci MARIA.
- Secrétaire : Jean Pierre CORRE (2^e à gauche).
- Trésorier : Michel CORNEC (3^e à droite).



Galette des rois du 9 janvier 2014

Ce sympathique rassemblement festif de début l'année a permis de partager la traditionnelle galette à Ti-an-Holl entre une cinquantaine d'adhérents qui après avoir découvert les nouveaux membres du bureau se sont retrouvés avec des rois et des reines *d'occasion*, toujours dans la parité...

CAFÉ JARDIN

Le compte rendu de la dernière séance du samedi 25 janvier sur le terreau (de quoi se compose le(s) terreau(x), quel terreau, pour quoi faire semis, fleurs, repiquage..., peut-on fabriquer son terreau... ?) est en ligne sur le blog : <http://cafejardin29.blogspot.fr/>.

Une commande groupée de terreau sera proposée comme l'année dernière. Pensez à vous inscrire au 02 98 25 07 23.

Animation école

Organisé par l'Animation école pour le financement des sorties scolaires

Samedi 8 février à 19h30
Salle Ty Kreis-Ker

Menu adulte (12 €) :

- ◆ Kir ;
- ◆ Assiette de crudités ;
- ◆ Mijoté de porc ;
- ◆ Tarte aux pommes ;
- ◆ Café.



Menu enfant (7 €) :

- ◆ jus de fruit ;
- ◆ Assiette de crudités ;
- ◆ Mijoté de porc ;
- ◆ Moelleux au chocolat

Menu à emporter (prévoir un plat)
10 € / adulte - 5 € / enfant.

Fleur du mékong

COLLECTE DE LIVRES

L'association a besoin de tous et fait appel à votre générosité pour collecter de nouveaux livres.

L'association, créée en 2005 pour venir en aide à l'enfance en difficulté au Sud-Vietnam,

organise sa 4^e foire aux livres
le samedi 8 mars à Ty Kreis-Ker

Afin d'améliorer son stock, l'association accepte dès à présent tous dons de livres en bon état : BD, Livres enfants, documentaires, romans, etc.

Par cette action, entre autres, l'association aide à la vie et l'équipement d'écoles, la scolarisation des enfants étant assurée par voie de parrainage.

Vous remerciant de vos dons, l'association vous souhaite nombreux à sa foire aux livres à Saint-Urbain afin de soutenir son action.

Renseignements et contacts :

Jean DEPASSE 02 98 25 00 93

Katia KERZAON 02 98 25 03 85

fleurdumekong@wanadoo.fr

Les dépôts de livres peuvent aussi être effectués à la mairie de Saint-Urbain.





Rappel des horaires :

Course à pied : 18h00 les mercredis ; 9h30 les dimanches. Rendez-vous au parking de l'aire de jeux.

VTT : 9h30 les dimanches au parking de l'aire de jeux.

24 heures de Guilers VTT : Comme les 2 années précédentes, nous souhaitons monter une équipe de 9 coureurs. Étant actuellement 6 nous recherchons des vététistes libres les 31 mai et 1^{er} juin.

Le principe est de tourner sur un circuit d'environ 7 km, de se passer le relais à chaque tour et cela pendant 24 heures (de 15h le samedi à 15h le dimanche).

Pour nous, ce n'est pas une compétition (on ne vise pas la gagne) mais se faire plaisir en groupe. Bonne ambiance assurée !

Pour plus d'infos sur les 24 heures de Guilers VTT : <http://www.guilersvttnature.fr/la-chouette-guilérienne>

Pour tout renseignement complémentaire ou inscription à la *naturvan team*, contacter Gwenaél Costiou au 06 64 80 59 73 ou par courriel gwenael.costiou@neuf.fr



CALENDRIER DES ASSOS

Ce calendrier est fait avec les informations transmises par les associations au 24 janvier 2014 il n'est pas exhaustif et est donc susceptible d'évoluer.

8 février	Repas « mijoté de porc » animation école
15 février	Zumba par l'animation école
16 février	ESM A - Pencran
22 février	Café jardin
1 mars	Repas crêpes solidarité enfants du monde
8 mars	Foire aux livres Fleur du Mékong
15 mars	Zumba par l'animation école
22-23 mars	Exposition bibliothèque
11 avril	Soirée cabaret des CM2 de l'école de Saint-Urbain
12 avril	Zumba par l'animation école
26 avril	Tournoi U6 - U7 / U11 - U13
4 mai	Randonnée des amis de Trévarn
17 mai	Zumba par l'animation école
24 mai	Moules-frites de l'ES Mignonne
24 mai	Exposition sur le four à chaux par les amis de Trévarn
24 mai	Tournoi U15 U17 / Journée nationale U9
En juin	Représentation des Poquelins
21 juin	Zumba par l'animation école
27 juin	Journée école par l'ES Mignonne
20 septembre	Trail de la Mignonne par Naturvan
27 octobre	Repas Fleur du Mékong

DEMANDES DE SUBVENTIONS

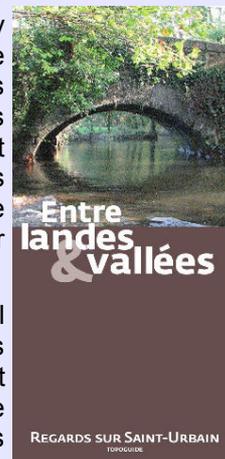
Les associations désireuses d'obtenir une subvention pour l'année 2014 peuvent retirer un dossier en mairie ou le télécharger sur le site internet de la commune www.saint-urbain.com rubrique « vie associative ».

Topoguide

Le groupe de travail « Partages » mis en place durant l'élaboration de la charte de développement durable de la commune a édité un topoguide « Entre Landes et Vallées » invitant à la découverte de Saint-Urbain.

Le promeneur y apprendra, tout en se baladant, les histoires ainsi que les richesses patrimoniales et environnementales, mais aussi la flore et la faune que l'on peut rencontrer au détour des lieux dits.

Le livret, issu du travail de passionnés d'environnement et d'histoire locale, est riche en illustrations couleurs et en dessins faits par Yannick BATOGE.



Il est en vente à la mairie au prix de 10 €.

Solidarité enfants du monde

Goûter et repas crêpes le samedi 9 mars 2014

à la salle Ty Kreis-ker

Dès le début d'après-midi est proposée une vente de crêpes à emporter (à la douzaine ou demi-douzaine, crêpes de froment ou de blé noir).

À partir de 15h, nous proposons le goûter crêpes.

La formule plaît bien car elle permet à des personnes qui ne viendraient pas en soirée de participer, de passer un bon moment et de soutenir l'association.



À partir de 19h, le service du repas crêpes commence.

Pour toute information ou réservation, contactez :

Claire DANTEC au 02 98 25 00 27

ou Virginie PORHIEL au 02 98 25 98 77

ou asso.sem@gmail.com

Pour mieux nous connaître :

<http://solidariteenfantsdumonde.blogspot.com/>



LES MENUS À L'ÉCOLE

MENUS	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Du 3 au 7 février	Crème à l'oseille Émincé de veau Haricots beurre Clémentine Yaourt bio	Salade de pamplemousse Galette saucisse Pommes de terre sautées Beignets aux pommes	Champignons à la marseillaise Couscous végétarien bio Galette bretonne Glace au lait bio	Potage lentilles corail bio Filet meunière Poêlée campagnarde Compote Yaourt bio PAIN BIO
Du 10 au 14 février	Carottes râpées bio 1/4 œuf dur Boulettes de bœuf forestières Coquillettes bio Fromage : Mimolette Pomme bio	Potage légumes saison bio Joue de veau au four Jardinière de légumes Fromage blanc sucré Abricots secs	Accras de morue Émincé de porc au caramel Riz parfumé Fromage : Vache qui rit Salade de fruits exotiques	Crème de courgettes Dos de lieu frais au coulis poivron Trio de légumes carottes jaunes Crème caramel Poire bio
du 17 au 21 février	Crème de carottes bio Aiguillette de poulet Sarazin aux légumes verts Fromage : Leerdamer Fruit bio	Salade frisée au parmesan Omelette aux fines herbes Gratin de courgettes Pdt Yaourt à la fraise	Radis noir râpé pomme Rôti de dinde forestière Pommes de terre au four Petit nova Fruit de saison PAIN BIO	Potage poireaux pommes bio Matelote de poisson Poêlée forestière Fromage : Port salut Clémentine
Du 24 au 28 février	Carottes râpées bio au cumin Haché de poulet emmental Pâtes bio Faisselle aux fruits rouges	Crème de champignons Sauté de veau Bouquetière de légumes Yaourt bio sucré Fruit de saison	Potage de vermicelle Parmentier de canard Salade verte bio Fromage : Leerdamer	Salade de thon Filet de saumon sauce dugléré Carottes vichy Mousse au chocolat



INFOS DIVERSES

Spectacle musical



Jeudi 12 décembre, les élèves des classes de CP et de CE1 ont présenté un spectacle préparé avec l'aide de Rozenn Le Doaré, professeur à l'école de musique de Loperhet.

L'idée initiale du projet était de faire travailler les enfants sur les relations entre images et sons.

Le public est venu nombreux applaudir les enfants.



Visite du père Noël

Le Père-Noël nous a fait la surprise de passer à l'école. Cette année encore, il est venu chargé de cadeaux pour gâter nos élèves.

Les enfants ont été émerveillés, parfois apeurés, de rencontrer le "gentil-bonhomme-rouge".

Après un délicieux goûter, tout le monde s'est dirigé vers la salle Ty Kreis-Ker où les enfants avaient préparé quelques chants.



Petits et grands espèrent que le Père-Noël repassera l'année prochaine...



LANDERNEAU

L'association Dourdon prépare dès à présent les commémorations de la guerre 1914-1918.

Un travail de recherches est en cours car 2014 marquera le début des commémorations de la première guerre mondiale.

A cette occasion, Dourdon, association d'histoire locale et de patrimoine du pays de Landerneau Daoulas a choisi de mettre en valeur la Bataille des frontières qui s'est déroulée en août 1914.

Le 22 août 1914, 26 soldats des communes environnantes ont été tués à Maissin et Rossignol, communes de Belgique.

En août 2014, une exposition dans la commune belge retracera les différentes commémorations qui ont eu lieu. Nous souhaitons l'enrichir de portraits des poilus du pays tombés ce 22 août 1914, par des photos si vous en avez ou par des textes disant qui ils ont été (leurs parents, frères et soeurs, leur village d'origine, leur parcours militaire).

Si l'un d'eux est de votre famille, contactez-nous au 06 82 68 02 75 ou à contact@dourdon.org.

Plus largement, si vous avez de la correspondance de Poilus rédigée en breton, cela nous intéresse également.

Cocilia

Plusieurs associations du secteur de la Communauté de communes ont constitué "COCILA", un collectif cinéma des associations du pays de Landerneau, visant à projeter tous les mois au Rohan de Landerneau un film porté par une des associations du Collectif.

« Louise Wimmer », film proposé par ATD Quart Monde
Après une séparation douloureuse, Louise Wimmer a laissé sa vie d'avant loin derrière elle. À la veille de ses cinquante ans, elle vit dans sa voiture et a pour seul but de trouver un appartement et de repartir de zéro. Armée de sa voiture et de la voix de Nina Simone, elle veut tout faire pour reconquérir sa vie.

Cinéma Le Rohan, 20h30 – 5 € - cocila@listes.infini.fr

LOGONNA DAOULAS

Asambles programme février

- Activités régulières :

Couleurs sur le quai : peinture au couteau, lundi de 14h à 17h

Graines de Mots (langue française) : jeudi 20 février à 18h

Atelier peinture : les mardis 4, 11, 18, 25 février à 18h

Rêve d'image (Atelier photos) : les jeudis 6 et 20 février

- Sortie : Vendredi 14 février visite de l'imprimerie Cloître à Saint-Thonan. Covoiturage au départ du parking devant la poste de Daoulas, départ à 14h – Covoiturage : 2 €.

Inscription obligatoire avant le 7 février par courriel asambles.logonna@gmail.com

Du tracteur à l'âne

conférence gesticulée de Marc Pion le 15 février suivie d'un atelier de réflexion le 16 février.

Récit animé d'une expérience de vie d'un agriculteur d'aujourd'hui, fils d'agriculteur conventionnel devenu productiviste avant d'être durable...

À Logonna-Daoulas, salle Kejadenn, le samedi 15 février à 20h00

Durée : 2h00 Prix libre

LOPERHET

Devenez animateur ! Formation BAFA près de chez vous

Stage BAFA - Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur

Du 08 au 15 mars 2014, à Loperhet

Un stage de formation générale au BAFA (Brevet d'aptitude aux Fonctions d'Animateur) sera organisé au CPIE Vallée de l'Elorn – Gorre Menez, pendant les vacances d'hiver, du 8 au 15 mars. Cette session, première étape pour l'obtention du BAFA, permettra aux stagiaires de s'interroger sur le travail d'animateur, la relation avec les enfants, les activités des Accueils collectifs de mineurs, l'organisation et la sécurité. Elle dure 8 jours et se passe en internat.

Inscriptions :

<http://bafabafd-bretagne-cnfr.cpie-elorn.net/spip/>

bafabafd-bretagne-cnfr@orange.fr ou 02 98 07 03 74

DAOULAS

Tous à vélo !

Rendez-vous le dimanche 9 mars, au marché de Daoulas, sur le quai du Vally :

Le collectif KILT propose de vous apprendre à réparer votre vélo.

Patrick au 06 76 84 19 60

Le comité de Daoulas du Secours populaire français

organise un déstockage de vêtements et de livres.

Braderie ouverte à tous, le Samedi 15 février de 9h 00 à 16h30 au 3 rue de la Gare à Daoulas. Vêtements neufs ou en très bon état à 2 €, livres 0.20 €

Tel : 02 98 25 92 20

Dominique BRUNE
Chante BREL
LOPERHET
SALLE LE TRIMARAN
SAMEDI 8 FEVRIER 2014
A 20H30
Comité de Daoulas du Secours Populaire Français

EMPLOIS

R&R ICE CREAM

basé à Plouédern (20 km Brest) : recrute un ouvrier de conditionnement.

MISSIONS : Travail sur lignes de production, en 3 x 8 heures, en température ambiante. Mise en boîte de crèmes glacées. Alimentation des machines, contrôle des emballages, palettisation. Travail de nuit majoré. Rémunération base 35h + primes.

PROFIL : Première expérience en agroalimentaire appréciée.

Véhicule personnel nécessaire.

Merci d'expédier C.V et lettre de motivation, par courrier ou courriel à l'adresse suivante :

ROLLAND SAS ; SERVICE RESSOURCES HUMAINES

KERGAMET CS 20809 ; 29208 LANDERNEAU CEDEX

courriel : emploi@rolland.fr ou Site web : rr-icecream.fr

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LANDERNEAU-DAOULAS

recrute 6 agents d'accueil touristique saisonniers pour l'été 2014.

Ces postes sont ouverts à toute personne âgée de 18 ans au moins au 1^{er} janvier 2014

Maison du tourisme communautaire à Landerneau :

2 postes à temps plein (35h hebdomadaires) :

- 1 contrat du 17 juin au 31 août 2014 ;
- 1 contrat du 1^{er} juillet au 20 septembre 2014.

Missions : accueil et renseignement du public (français et étranger)

Compétences demandées : aisance relationnelle / maîtrise de langues étrangères (dont l'anglais) / connaissances sur le territoire

Points I : La Roche-Maurice / La Martyre / Daoulas.

4 postes à temps plein (35h hebdomadaires) : contrats du 1^{er} juillet au 31 août 2014.

Missions : accueil et renseignement du public (français et étranger).

Compétences demandées : aisance relationnelle / connaissances sur le territoire / connaissances sur le patrimoine ou l'histoire de la Bretagne.

Spécificités des postes d'accueil en point I :

- La Roche-Maurice : conduite de visites guidées du site du château de Roc'h Morvan (formation assurée sur site en début de contrat) ;
- Daoulas : accueil de l'écomusée de la meunerie (billetterie) ;
- La Martyre : conduite de visites guidées de l'enclos paroissial en l'absence des guides de la S.P.R.E.V. (formation assurée sur site en début de contrat).

A noter : 3 postes seront spécifiquement affectés sur un de ces sites et le 4^e effectuera 2 jours à La Roche-Maurice, 2 jours à Daoulas et 1 jour à La Martyre.

Date limite de réception des candidatures : vendredi 7 avril 2014.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter Catherine Le Bot par téléphone au 02 98 21 37 67 ou par courriel : catherine.lebot@pays-landerneau-daoulas.fr

Les candidatures (CV et lettre de motivation) sont à adresser à : Monsieur le président

Communauté de communes du pays de Landerneau-Daoulas

59, rue de Brest - BP 849 - 29208 LANDERNEAU cedex

ou par courriel : rh.cc@pays-landerneau-daoulas.fr

Portes ouvertes

MFR de Plabennec et Ploudaniel

Le Vendredi 7 Février (de 17h à 20h) et le Samedi 8 Février (de 9h à 13h) également le Vendredi 21 Mars (de 17h à 20h) et le Samedi 22 Mars (de 9h à 17h)

Formations scolaires par alternance :

- Votre 4^e ou 3^e Découverte des métiers pour définir votre projet professionnel.
- CAPA et BAC PRO dans les métiers du paysage, de l'horticulture et de l'agriculture.

Formations Adultes :

- Ouvrier en travaux publics ;
- Certificat de spécialisation constructions paysagères ;
- Brevet professionnel chef d'équipe paysagiste ;
- CAP fleuriste.

UNIVERSITÉ DE BRETAGNE OCCIDENTALE à Brest

Samedi 8 février

LE LYCÉE DE L'ELORN à Landerneau

le Samedi 15 février 9h - 16h pour présenter toutes les possibilités d'études

- Enseignement général : L, ES, S ;
- Enseignement technologique : tertiaire et industriel (filière bois) ;
- Enseignement professionnel : tertiaire, industriel (filière bois), accompagnement, soins et services à la personne.

LE GROUPE SCOLAIRE « LES 2 RIVES » de Landerneau

Vendredi 14 février de 17h à 20h et samedi 15 février de 9h à 13h

- Collège et lycée St Sébastien 4 rue Hervé De Guébriant Landerneau
- Lycée St Joseph route de Pencran Landerneau

MFR de St Renan

mercredi 19 février de 14 à 19 h pour présenter ses différentes filières de formation par alternance dans les secteurs des services de santé, du social...

- 4^e et 3^e d'orientation ;
- Bac Pro « Services aux personnes et aux territoires » 3 ans ;
- Préparation aux concours paramédicaux et sociaux.



ELAGAGE ERDF

INFORMATIONS DESTINÉES AUX PROPRIÉTAIRES D'ARBRES PROCHES DES LIGNES ÉLECTRIQUES.

La récente tempête de fin d'année a montré tous les risques que présente une proximité trop forte de la végétation par rapport aux réseaux de distribution électrique. Nombre de nos administrés en ont subi les conséquences par des coupures d'électricité souvent longues.

L'électricité et les arbres ne font pas bon ménage lorsqu'ils sont trop près les uns des autres. Les branches peuvent toucher les fils nus des lignes électriques sous tension et provoquer des coupures de courant ou entraîner des accidents corporels graves. Pour éviter cela, une distance minimale de 3 mètres doit être respectée entre les branches et les fils électriques.

Il faut donc élaguer ces arbres, mais qui doit le faire ?

Dans le cas d'une ligne à haute tension, reconnaissable car elle comporte uniquement 3 fils nus souvent disposés horizontalement, c'est toujours ERDF qui a la charge de l'élagage.

Dans le cas de ligne à basse tension (elle comporte au moins 4 fils nus disposés verticalement), il faut distinguer deux situations.

La première concerne les arbres qui sont en limite de propriété et dont les branches surplombent le domaine public où passe la ligne électrique. Dans ce cas l'élagage est à la charge de l'occupant du terrain (propriétaire ou locataire). Il peut effectuer l'élagage lui-même ou le faire faire par une entreprise spécialisée.

Lorsque des branches ou la chute d'un arbre occasionnent des dégâts sur les lignes électriques situées sur le domaine public, ERDF facture le montant de la réparation. Celui-ci est en moyenne de 6 000 €.

La seconde se présente lorsque le réseau électrique est dans la propriété : l'élagage est alors à la charge d'ERDF qui informe au préalable le propriétaire de l'intervention.



TRI SÉLECTIF

Le tri sélectif concernant les plastiques, papiers et cartonnets est passé en tri individuel depuis l'an dernier. Seul le verre est resté en apport volontaire au conteneur collectif situé près du garage. L'objectif à atteindre est de 45 kg/an/habitant pour cette collecte et sur la commune de Saint-Urbain nous n'en sommes qu'à 33 kg/an/habitant. Même si nous pouvons penser que nous consommons moins que la moyenne, il nous faut améliorer ce tri.

Il sera déposé des conteneurs à verre supplémentaires sur la commune pour en améliorer la collecte :

- Route de Penhep (à titre expérimental) ;
- Parking salle Ty Kreis-Ker ;
- Écopoint près du garage où sera rajouté un collectif jaune pour les cartons.

Information concernant les plastiques (poubelles jaunes) :

- Les bouteilles ne doivent pas être compressées (le tri se faisant par aspiration).
- Les bouchons autrefois collectés par une association humanitaire, sont recyclables et doivent être remis sur les bouteilles.

Des efforts notoires ont été réalisés et nous vous invitons à les poursuivre.

Pour plus de renseignement contacter la CCPLD au 02 98 21 34 49.

Zoom sur le tri du verre

Pourquoi trier le verre ?

A ce jour 20 kg/habitant d'emballages en verre, soit 4 bouteilles sur 10, sont encore dans nos poubelles d'ordures ménagères (Ademe-Campagne Modecom 2007-2008).

Le verre peut être refondu à l'infini pour fabriquer de nouvelles bouteilles en verre, sans aucune perte de qualité, de transparence ou de matière.

Recycler le verre permet :

- D'économiser de l'énergie
- De limiter le rejet de CO₂ : 1 tonne de verre recyclé économise plus de 500 kg de CO₂, c'est l'équivalent de 3 000 km parcourus en voiture !
- De valoriser au maximum le verre collecté et ainsi éviter sa mise en décharge ou son incinération.

Conseils et astuces pour vous aider à trier les emballages en verre

Le verre ne doit absolument pas être placé dans le conteneur jaune, ce qui en pénalise la collecte par un refus onéreux du centre de tri.

Les couvercles métalliques des bocaux doivent être placés par contre dans le conteneur jaune et non dans le verre ou les ordures ménagères.

- Peut-on mettre le verre culinaire, les verres à boire et la vaisselle par exemple dans le conteneur ?

NON ! Ce sont des matières infusibles : elles ne fondent pas dans les fours à la même température que les bouteilles et fragilisent donc les emballages.

- Peut-on mettre les flacons de parfum dans les conteneurs à verre ?

OUI ! Ils sont recyclables de la même façon que les pots, bocaux et bouteilles.

- Que devient le verre qui n'est pas mis dans les conteneurs et donc non recyclé ?

Collecté avec les ordures ménagères, il est enfoui ou incinéré. Il est perdu à jamais et cela coûte plus cher !

- Faut-il laver les emballages en verre ?

NON ! C'est inutile et cela économise de l'eau !

- Faut-il enlever les étiquettes sur les emballages en verre ?

NON ! Le papier ne pose aucun problème, il est facilement éliminé lors du nettoyage.

- Faut-il ôter les capsules métalliques des bocaux et les bouchons des bouteilles ?

OUI ! Les capsules et les bouchons plastiques vont dans le bac de tri (bac jaune)